



# CERTIFICAT MÉCANIQUE

**NOM D'ÉQUIPAGE :** .....

**IMMATRICULATION DU VÉHICULE :** .....

## 10 RÉPARATIONS OBLIGATOIRES (CONTRÔLE GARAGISTE)

- 4 pneus neufs ou en très bon état (moins de 2 ans) et 2 roues de secours en bon état (*matériel de sécurité obligatoire*), *équilibrage et parallélisme contrôlé*
- 4 freins neufs avant arrière et liquide de frein purgé (*matériel de sécurité obligatoire*)
- Courroie d'alternateur de moins de 5 ans
- Huile de moteur vidangée et filtre à huile neuf
- Batterie neuve ou de moins de 3 ans
- 4 bougies d'allumage neuves (voiture essence) ou 4 bougies de préchauffage neuves (voiture diesel)
- Contrôle des trains roulants (direction, rotules, silentblocs, roulements, amortisseurs...) et remplacement des pièces si anomalies
- Installation d'une plaque de protection (boîte de vitesse, carter et réservoir) conforme aux spécifications
- Installation de deux anneaux de remorquage (avant et arrière) soudés sur le châssis
- Prévoir une paire d'amortisseurs arrière supplémentaire

## 9 RÉPARATIONS RECOMMANDÉES (SANS CONTRÔLE)

- Kit de distribution à jour (contrôler l'entretien)
- Remplacement ou révision de l'alternateur. *Panne récurrente!*
- Embrayage en très bon état
- Contrôle du circuit de refroidissement et remplacement des durites abîmées
- Démarreur en bon état
- Transmissions droite et gauche en bon état (cardans)
- Nettoyage ou réfection des étriers de freins avant
- Nettoyage carburateur (voiture essence)
- Rampe barre LED pour être visible dans le désert

Il est recommandé de conduire au minimum **1000 kilomètres** avec la voiture avant de prendre le départ.

L'équipage atteste sur l'honneur avoir effectué les réparations obligatoires demandées par l'organisation pour prendre le départ et s'engage à assumer les conséquences inhérentes à un défaut de préparation mécanique de son véhicule.

Date et signatures de l'équipage :

Date et signature du professionnel ayant réalisé ou contrôlé les réparations :

